



Gouvioux

**Projet
Educatif
Municipal

2014**

Présentation de la ville

Gouvieux, commune résidentielle est situé au sud du département de l'Oise, à 13 km de Senlis (sous-préfecture), à 40 km de Beauvais (préfecture) et à 40 km de Paris.

Le territoire communal a une superficie de 2325 ha. La partie urbanisée couvre environ 350 ha, soit 15 %. Son altitude la plus basse au bord de l'Oise est à 26m, à l'église 34m, la plus haute est l'avenue François Mathet 102,2m.

Les deux caractéristiques sont :

- la proximité de Paris et de Roissy
- la grande superficie (environ 20 km de périmètre)

La ville de Gouvieux à partir de 1983 a freiné son urbanisation afin de préserver son cadre de vie, et malgré un développement très rapide de l'urbanisation depuis les années 70, le territoire reste forestier et agricole.

Gouvieux, cité du cheval

Le terrain des Aigles est situé sur Gouvieux (220 ha dont 70 ha de gazon, 33 km de pistes en sable, 4 km de piste d'obstacles, une piste en copeaux de bois 2 km).

Autour de ce terrain, caractérisé par une grande clairière sur laquelle est tracée la « piste ronde » en gazon, est installée la majorité des effectifs : environ 1300 chevaux et 40 entraîneurs avec les plus belles écuries de construction ancienne ou plus récente (S.A AGA KHAN, P.BARY, F.BOUTIN, A.FABRE, J.HAMMOND, CH. HEAD, A. de ROYER DUPRÉ).

Le recensement en 2007 fait état de 9983 habitants de la commune.

Le nombre d'enfants de moins de 6 ans est égal à 559, soit 5.89 % de la population.

Le nombre de jeunes entre 2 et 17 ans représente environ 19% de la population globale, soit (1833 individus).

Objectifs généraux et valeurs

Le Projet Educatif Municipal poursuit un triple objectif :

- Assurer la coordination et la cohérence des actions sur tous les temps de vie de l'enfant dans le cadre de parcours éducatifs structurés.
- Encourager l'implication des familles et des acteurs éducatifs au sens large.
- Favoriser le développement, l'épanouissement, l'ouverture et l'autonomie des enfants et des jeunes par une offre éducative adaptée et de qualité.

Les deux grandes valeurs éducatives sont :

L 'encouragement de l'effort individuel et collectif

Le respect de l'autre, enfant ou adulte

Pour cela, il pose les bases d'une meilleure collaboration entre acteurs éducatifs et repose sur des valeurs partagées sur lesquelles tout acteur éducatif doit s'appuyer :

- Les valeurs citoyennes : elles ont trait aux principes assurant le vivre ensemble : respect, laïcité, solidarité, engagement, et liberté... ;
- Les valeurs éducatives: responsabilisation, autonomie, esprit critique, curiosité, prise en compte des situations individuelles, valorisation des savoirs et des compétences sociales, créativité sont autant de valeurs transversales que doivent développer nos approches éducatives ;
- Les valeurs de coéducation : la conception d'une éducation globale et partagée est réaffirmée.

L'appropriation et l'application de ces principes et valeurs conditionnent le **partage d'une culture éducative commune**, indispensable à la poursuite des objectifs éducatifs du projet.

L'éducation de nos enfants est plus que jamais devenue un enjeu majeur du développement social, économique et culturel de notre ville.

Les équipements éducatifs municipaux.

Gouvieux compte 9 établissements scolaires, à savoir :

- 2 écoles maternelles
- 2 écoles élémentaires
- 2 écoles primaires
- 1 école privée
- 1 collège
- 2 centres de formation

Mais aussi plusieurs équipements socioculturels :

- Une bibliothèque
- Un gymnase polyvalent (2 grandes salles, dojo, salle de gym, de tennis de table)
- Une plaine de jeux (toboggans, balançoires, piste de bicross, terrain de boules...)
- Un stade de football
- Plusieurs terrains de tennis
- Une mini ferme
- 2 terrains de camping
- Une piscine intercommunale
- Plusieurs salles municipales

Plusieurs structures municipales (hors scolaires) sont dédiées à l'éducation des jeunes godviciens.

Pour chacune de ces entités citées ci-dessous, un projet pédagogique propre à chaque structure est annexé au projet éducatif municipal.

- un réseau de 80 assistantes maternelles agréées, pouvant accueillir une centaine d'enfants environ.
- Un service de Protection Maternelle Infantile (P.M.I) au centre Anne Marie Quéru, 10 rue James de Rothschild : permanence le mardi matin de 9h à 12h.
- Un relais d'assistant maternel et parent, pour informer les familles et les assistants maternels et proposer des temps de formation.
- Deux structures de garde collective multi accueils adaptées pour des enfants de trois mois à six ans, qui regroupent un accueil régulier et un accueil occasionnel.
- Un service de cantine scolaire élémentaire, avec une possibilité d'accueil régulier ou occasionnel.
- Quatre haltes repas-gouters pour les écoles maternelles.
- Un service d'étude dirigée.
- La mise en place de Temps calmes d'Activité Périscolaire gratuits.

- Un Accueil Collectif de Mineurs pendant toutes les vacances scolaires de 9h30 à 17h30, du lundi au vendredi. Un accueil anticipé de 8h00 à 9h30. Et un accueil spécifique aux adolescents.
- Un service civique de solidarité.
- Un programme de financement du BAFA.

Les acteurs éducatifs

Dans le cadre d'une action éducative globale, plusieurs acteurs éducatifs interviennent auprès des enfants :

Les familles

Les enseignants

Les associations (éducateurs sportifs ou culturels et bénévoles)

Les animateurs (Accueil collectifs de mineurs, TAP)

Les accompagnateurs des cantines scolaires élémentaires

Les éducateurs sportifs municipaux

Les éducateurs jeunes enfants et les personnels des multi accueils

Les ATSEM, les animatrices des haltes maternelles repas/gouters

En conclusion, le bilan des précédents projets éducatifs locaux montre le développement d'une offre éducative diversifiée sur le territoire. La Ville a souhaité proposer un projet éducatif sur tous les temps de la vie de l'enfant.

Des partenariats pérennes avec l'Education nationale et les autres partenaires institutionnels et associatifs seraient idéaux, assurant une meilleure cohérence des dispositifs éducatifs. La stratégie éducative, portée par le projet éducatif municipal, doit conforter ces avancées et s'inscrire dans des réponses innovantes.

Elle entend, à cet effet :

- Elargir encore plus l'approche par une coordination des interventions dès le plus jeune âge, incluant le champ de la petite enfance.
- Renforcer la cohérence des actions sur tous les temps de vie de l'enfant.
- Accorder une place centrale aux enfants associant davantage les acteurs éducatifs à la définition des actions éducatives.